

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Piano (pour musique et mouvement)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Rythmique Jaques-Dalcroze - - Bachelor of Arts en musique et mouvement - . -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 A3 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Maîtriser l'instrument pour permettre son utilisation comme outil pédagogique. • Développer une variété de touchers, d'articulations, une sensibilité aux timbres et aux registres de l'instrument. • Acquérir une certaine aisance dans la dissociation des mains. • Savoir utiliser sa voix parlée et chantée en jouant. • Développer et maîtriser un répertoire représentatif de styles et d'époques variés. • Rechercher et développer un répertoire en lien avec sa future pratique pédagogique. • Développer sa capacité de collaboration, d'interaction et d'écoute par la pratique de la musique d'ensemble.	

5. Contenu et forme de l'enseignement

Travail interdisciplinaire et mise en relation des connaissances avec les autres branches (harmonie, improvisation, rythmique, mouvement, pédagogie).

Travail au piano :

- Jeu à l'aveugle.
- Dissociation et développement de l'habileté rythmique et mélodique main gauche/main droite ; travail dans l'utilisation de la voix parlée et chantée en jouant.
- Travail sur la motricité globale et motricité fine en lien avec le mouvement et ses conséquences sonores.

Matériel en vue de l'enseignement :

- Recherche de répertoires didactiques.
- Création d'un conte mis en musique.
- Réductions harmoniques, études de schémas harmoniques.
- Improvisations préparées à partir de pièces du répertoire pour piano.
- Constitution d'un portfolio.

Répertoire :

- Choix de pièces qui reflète des techniques de jeu variées.
- Musique d'ensemble.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Dans le cas de l'examen MA2, la moyenne entre la note de la pièce didactique (50%) et le récital (50%) constitue la note de fin d'année.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

En BA1, BA3 et MA2 le jury de l'examen est composé de 3 personnes : un-e représentant-e de la direction, un-e spécialiste de la discipline et un-e expert-e extern-e.

En BA2 et MA1 le jury de l'examen est composé de 2 personnes : un représentant-e de la direction et un-e expert-e extern-e.

7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Piano pour Musique et mouvement est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Sarah BRANCHI-CASCONE, Stephane GINSBURGH	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM